L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 15 AOUT 1872. 46me Année—Vol. XLV.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS. JEUDI MATIN, 15 AOUT.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par E. Roger & Co., dans leurs salles d'encan, —Bottes, souliers et brodequins.

Par D. E. Morphy, au No 56, rue Peters—Farine, houblon, coffre-fort, meubles de bureau, etc.

Par R. M. Montgomery, à sa salle d'encan 87 rue de Camp—Vente régulière de meubles.

Par Hoffman, Marks & Co., au No 8[illegible], rue de Chartres—Linge, lingerie, chapeaux et casquettes.

Farine, Houblon, Meubles de Bureaux. —Voyez l'annonce de M. D. E. Morphy.

Une question en litige.

Pour tout homme qui ne cherche pas à vivre aux dépens du trésor public et qui ne met pas son intérêt personnel au-dessus de l'intérêt général, le but principal à poursuivre, dans la lutte actuelle, c'est l'allégement immédiat des fardeaux qui pèsent, sous forme d'impôts, sur la malheureuse population de la Louisiane, et qui paralysent l'agriculture, qui entravent l'industrie, la navigation et le commerce. La réduction des taxes doit être le criterium de toutes les candidatures, la pierre de touche des partis. Les contribuables qui ont à payer, cette année, cinq pour cent de taxes en ville et trois ou trois et demi pour cent dans les paroisses, doivent comprendre cela. Aucun d'eux ne désire avoir à payer ni davantage, ni autant l'année prochaine et les années suivantes.

Eh bien! s'ils veulent juger entre les partis, qu'ils comparent leurs programmes.

Voici un extrait du programme des démocrates-réformistes, publié avec la signature de M. Emile La Sère, président du Comité Central Démocratique d'Etat, et celle de M. W. M. Randolph, président du Comité Central du Parti de la Réforme.

2o Nous examinerons scrupuleusement et minutieusement l'origine et le caractère de la dette publique; et, tout en étant disposés à payer le dernier dollar des dettes contractées légalement et pour subvenir aux obligations légitimes du gouvernement, nous serons d'avis de rejeter toutes celles qui auront été contractées frauduleusement.

3o Nous demanderons l'abolition de toutes les places inutiles et la diminution des salaires. Nous ferons des perquisitions dans tous les emplois publics, pour empêcher les fraudes; et nous inaugurerons le système de la plus stricte économie dans toutes les branches du gouvernement.

On doit se rappeler que, dans les conférences qui eurent lieu entre les divers comités démocrates-réformistes ont, à [illegible] reprises, insisté pour savoir si les libéraux étaient disposés à adopter leur programme ou un programme identique. Le comité libéral a répondu qu'il n'avait pas de pouvoirs à ce sujet; mais, après la rupture des conférences, la Convention libérale a adopté un programme qui contient la section suivante:

"3o Nous demandons que notre gouvernement d'Etat soit administré justement et économiquement, et dans ce but nous nous engageons à l'abolition des emplois inutiles, à la réduction des salaires exorbitants des fonctionnaires, au *prompt rachat des obligations légales de l'Etat* et à la réduction des taxes aussi rapidement que possible."

On voit, d'un coup d'œil, la différence. Le prompt paiement de la dette sans distinction, sans révision, sur la simple apparence légale du titre, est la grande préoccupation des libéraux. La réduction de la taxe viendra ensuite, aussitôt que possible, c'est-à-dire dans une vingtaine d'années, car il ne faudra pas moins pour liquider la situation laissée par la maison Warmoth & Cie.

Les contribuables des paroisses et ceux de la ville sont invités à comparer les deux programmes et à bien peser la différence. Puisqu'on a soulevé ce débat nous y entrerons et nous sommes prêts à dire la vérité, toute la vérité et rien que la vérité. A bas les masques.

LA QUEUE DES RÉGULIERS DE WARMOTH. —Nous publions, ailleurs, la liste des réguliers dissidents qui ont fait scission avec le sénateur Campbell, et qui ont ratifié la liste libérale. C'est une jolie liste, elle est instructive et nous la publions pour l'édification de nos lecteurs de la ville et de la campagne. On y trouve les âmes damnées du régime de fraude et de corruption établi en Louisiane depuis quatre ans, et les séides et les créatures de Warmoth. A côté de Dewees, de Jenks et de beaucoup d'autres *ejusdem farinæ* nous trouvons le nom de M. O. F. Hunsacker et celui de deux des héros de l'affaire de Donaldsonville. La mise en accusation de Dolfus Hunsacker, frère du susnommé, et des frères Oliver par le grand juri de la paroisse Ascension, pour le meurtre du juge Lawes et du maire Schomberg, tient toujours état. Or, l'ex-sénateur et général Hunsacker figurait à la tête du comité de trois chargé d'aller trouver M. Penn, et ce dernier qui avait été présenté à la Convention libérale par M. Warmoth, a été cette fois présenté à la convention croupion par le susdit Hunsacker. Après le maître, le valet! Lorsqu'on accepte un calice de ce genre il faut le boire jusqu'à la lie. Décidément, la coupe de l'ambition est amère.

UNE ADHESION IMPORTANTE.

Les organes de Warmoth se sont plu à répéter que le colonel McEnery ne pourrait pas même emporter sa paroisse, celle de Ouachita. Ces assertions ridicules ne méritaient pas d'être relevées, mais, comme le *Times* a désigné parmi les libéraux de la paroisse Ouachita un citoyen très populaire et très aimé de cette paroisse, le général Frank Pargoud, nous croyons devoir relever cette erreur, entre mille autres semblables, en publiant l'extrait suivant d'une lettre reçue hier en ville par M. Malochée, ami du général Pargoud:

"Je n'hésite pas une minute entre les tickets proposés, et je suis pour le United State Ticket, non parce que j'aime et je respecte le Col. McEnery profondément et l'aimerai et le respecterai toujours; mais parce que les noms qui sont sur ce ticket avec le sien sont ceux d'hommes qui se recommandent par les qualités nécessaires pour sauver l'Etat."

COLLÈGE COMMERCIAL DE DOLBEAR. —Ce fameux collège qui est situé maintenant rue du Canal Nos. 201 et 203, publie aujourd'hui une annonce portant qu'une déduction de 25 pour cent sera faite à tout élève qui se fera inscrire avant le 15 du courant. Nous rappelons ici que tous les gradués de ce collège ont de bonnes places et qu'ils les remplissent avec satisfaction.

☞ M. James H. Low, de l'ancienne maison Wood & Low, a été élu, hier, à l'unanimité, président de la Compagnie d'assurance sur la vie *Louisiana Equitable*. C'est là de la part de la Direction un choix des plus heureux, car M. Low, justement estimé dans le haut commerce de la Nouvelle-Orléans, possède à un degré éminent les qualités de l'homme d'affaires.

La machine "Domestic" est la reine des machines à coudre, à points de chaînette. Elle se vend au No. 102, de la rue du Canal.

MARIAGE DE MLLE SLIDELL. — Nous lisons dans la *Gazette de France*:

On annonce le mariage prochain de Mlle Caroline Slidell, fille du regretté ministre des Etats américains du Sud pendant la guerre de sécession, avec le baron Louis Pfyffer de Heidegg, de Lucerne. Quoique Suisse, la famille Pfyffer se lie de très près aux souvenirs de l'ancienne France, et si la branche aînée des Bourbons était sur le trône de Louis XIV, les membres de cette famille auraient le droit de se présenter à la cour le chapeau sur la tête. Ce privilège, qui est certes un des plus beaux titres de noblesse, fut accordé au colonel Pfyffer le lendemain de la bataille de Meaux par le roi Charles IX, qui devait au colonel, avec la victoire, la cessation de sa captivité.

Revue des Journaux.

Le *Picayune* signale une nouvelle tactique des partisans de Grant. Elle consiste à porter quelques démocrates comme candidats aux fonctions importantes dans les Etats où les chances de Grant sont douteuses. Notre confrère voit dans ce fait la preuve qu'il n'y a guère pour diviser les partis politiques dans la campagne actuelle, que la convoitise des places. Les programmes sont peu différents et Grant et Greeley sont d'accord sur presque toutes les questions issues de la guerre et de la reconstruction. Ce qui a fait la force de Greeley a été son esprit de conciliation. Grant voudrait bien aussi essayer de cette politique, mais ce qui l'en empêche c'est le travail déjà fait pour liguer tous les noirs du Sud contre les blancs.

"Les libéraux sont-ils sincères? Telle est la question que pose le *Picayune* dans un autre article, et il donne, comme raisons sérieuses pour en douter, la brusque rupture des conférences par les libéraux et leur tendance manifeste à rechercher une coalition avec la Convention Pinchback de préférence à une alliance avec les démocrates. Ce qui s'est passé mardi dans le tronçon de Convention Campbell, prouve que les libéraux sont réellement inféodés à la clique de Warmoth.

Le *Times* entreprend de dicter aux démocrates-réformistes ce qu'ils doivent faire, c'est-à-dire soutenir les candidats libéraux. Pauvre *Times*, il en est réduit à se faire l'écho du *Republican*! Après avoir contribué de tout son pouvoir à diviser les conservateurs dans l'Etat, il n'a d'autre argument que celui-ci: les candidats de la fusion ne peuvent être élus sans les voix des libéraux—que nous leur avons enlevées, pourrait ajouter le *Times*.

Le *Times* est tellement à court d'arguments pour soutenir la cause désespérée du mouvement libéral qu'il prétend que la queue des réguliers dissidents, présidée par M. Campbell, était composée en grande partie de nègres et que ces nègres représentent 10,000 votes de couleur, quand il est avéré qu'il ne restait dans cette queue de Convention que quelques gens de couleur comme Sella Martin exclus successivement de toutes les Conventions radicales. Le *Times* n'a donc pas lu son compte-rendu de la séance de lundi; il y eût vu que les gens de couleur, qui n'aiment pas les renégats ont hué Sella Martin et ne lui ont pas permis de parler.

Le *Times* pousse la fantaisie jusqu'à terminer ainsi un autre article: "La lutte sera entre la liste Pinchback et la liste libérale. Les contribuables et les gens intéressés doivent faire leur choix."

Est-ce que le *Times* serait devenu une édition orléanaise du *Charivari* ou du *London Punch*?

Le *Republican* paraît heureux de voir quatre listes de candidats dans l'arène. "La rupture en factions, dit-il, des deux grands partis opposés qui ont précédemment divisé l'Etat et l'ont maintenu dans une condition d'agitation et de trouble qui conviendrait mieux à une communauté ayant moins de prétentions à la civilisation, aura finalement un effet heureux."—Pour qui? Pour le patron de cet honnête journal, sans doute.

Le *Republican* se prononce en faveur d'une intervention au Mexique, au moins suffisante pour empêcher les Mexicains d'envahir le territoire des Etats-Unis.

Le *National Republican* fait, à son point de vue, la revue des quatre listes de candidats en campagne. Celle qu'il redoute est la liste de la fusion; quant aux deux autres il ne les considère pas comme sérieuses.

Ce journal mentionne le bruit d'une fusion entre le *Times* et le *Republican*; nous ignorons ce qu'il y a de vrai dans cette rumeur.

MORT DU PROFESSEUR RODOLPHE SIPP. —Nous sommes peinés d'apprendre que ce musicien qui était à la fois un compositeur de mérite et un pianiste de talent et qui s'était fixé depuis quelques années à la Nouvelle-Orléans, est mort avant-hier, 13 août, à la Passe Christian. Ayant été atteint de la dyssenterie à Ocean Springs, il y a six semaines, il s'était rendu à Mobile pour s'y faire traiter et il était revenu, depuis une quinzaine de jours, à la Passe Christian, où il vient de mourir loin de ses amis. Il a été enterré hier. M. Sipp avait pendant plusieurs années parcouru le monde, même l'extrême Orient, en donnant des concerts. Après avoir donné ici quelques concerts dans lesquels son talent comme exécutant a été hautement apprécié, il s'était décidé à se fixer à la Nouvelle-Orléans comme professeur, et il n'avait pas tardé à avoir un grand nombre d'élèves.

LES ALSACIENS-LORRAINS EN FRANCE. —Nous lisons dans les journaux de Paris:

"Une fête patriotique a eu lieu à Villefranche (Rhône), à l'occasion de l'option pour la nationalité française des Alsaciens-Lorrains habitant cette ville.

Tous, sans en excepter un, ont refusé de devenir Prussiens. Au nombre d'une centaine, et portant un drapeau tricolore, ils ont parcouru la ville. La foule leur a fait une ovation enthousiaste. Le soir, il y a eu concert et bal public.

Nous apprenons, en même temps qu'à Marseille, sur 1,470 cas d'options d'Alsaciens et Lorrains, 9 seulement se sont déclarés pour l'Allemagne. Les femmes se sont présentées avec leurs maris."

BITTERS DE TERRE-NEUVE. — Le *Newfoundland Bitter* est une excellente préparation tonique et stimulante dont on ne saurait trop vanter les bons effets, car il produit des résultats très favorables chez les personnes qui en font un usage régulier. Ce bitter fortifie l'estomac sans jamais le fatiguer; il se recommande par une heureuse combinaison scientifique et médicale de substances parfaitement choisies et que la science a depuis longtemps classées parmi les toniques de premier ordre, les excitants généreux et les réparateurs de l'économie.

Le *Newfoundland Bitter* a une très belle couleur qui flatte la vue; sa limpidité remarquable atteste le soin qu'on consacre à sa préparation et est une preuve irrécusable qu'il n'entre dans sa composition que des ingrédients de première qualité. Sa saveur est très agréable et son amertume est franche et aromatique.

Pris avant le repas, il provoque dans l'estomac une surexcitation qui stimule l'appétit et qui augmente les forces digestives. La nutrition se régularise et la santé devient plus robuste. Pris après le repas, le *Newfoundland Bitter* active la sécrétion du suc gastrique, et le travail digestif se trouve ainsi avantageusement augmenté en puissance et en rapidité.

De ces propriétés physiologiques parfaitement démontrées du *Newfoundland Bitter*, il ressort que ce bitter triomphe merveilleusement des douleurs d'estomac, des pertes d'appétit, des digestions difficiles, des renvois acides après le repas, des digestions lourdes ou trop prolongées. Les personnes qui ont l'estomac faible, les convalescents, les personnes qui ont le sang appauvri, les jeunes filles chlorotiques, en faisant usage du *Newfoundland Bitter*, bénéficieront bien vite de ses propriétés réparatrices et légèrement stimulantes. Ce bitter est souverain pour les crampes d'estomac qu'il fait disparaître instantanément, pour la paresse du foie dont il active la sécrétion et utile à une bonne digestion, et pour l'affaiblissement de l'intestin, cause fréquente de constipations, faiblesse qu'il combat en réveillant la tonicité des parois musculaires de cet organe.

Dans ce pays surtout, où l'on boit sans soif des liqueurs fortes et le plus souvent frelatées, qui usent à la longue les plus belles organisations, on accueillera avec reconnaissance un bitter agréable à l'œil, délicieux au goût, excellent pour la santé, doué de propriétés médicamenteuses énergiques et ayant le précieux avantage de maintenir dans toute leur intégrité les bons estomacs, de raffermir les estomacs faibles et de guérir les estomacs malades.

☞ On ne peut songer à acheter une machine à coudre, sans faire un examen attentif de la machine "Domestic," 102 rue du Canal, chez M. S. Hedrick.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Il y a quelques semaines, à propos des examens du *Peabody Seminary*, nous parlions de la langue française. C'est un sujet sur lequel il nous est toujours agréable de revenir, chaque fois que s'en présente l'occasion.

Nous devons donc des remerciements aux membres de la société philharmonique et dramatique. Cette société qui est instituée dans le but d'organiser des représentations dramatiques n'a pas seulement en vue un simple divertissement. Son ambition est plus haute; elle se propose d'entretenir et de répandre le goût de la langue claire et brillante, qui fut celle de nos ancêtres louisianais.

Nous ne saurions trop les louer. A côté de la langue anglaise, la langue française ne fait vraiment pas mauvaise figure aux Etats-Unis, dans les classes élevées de la société américaine, dont l'esprit éclairé tend à s'affranchir chaque jour, des étroitesses et des préjugés de localité.

Voici un fait qui mérite d'être cité: Lorsque l'*Abeille* a supprimé son côté anglais, pour donner de l'extension à la partie française, nous nous préoccupions, à la rédaction, de la question d'échange avec les journaux des Etats-Unis. Eh bien non-seulement, pas un journal américain n'a cessé son service régulier, mais encore plusieurs journaux, avec lesquels nous n'avions eu jusque-là aucun rapport direct, nous ont demandé l'échange. Très souvent, en dépouillant le courrier, nous trouvons des extraits de l'*Abeille* dans les journaux du Nord et de l'Ouest; et récemment encore, un des principaux journaux de Philadelphie, dans un article sur le jury criminel, nous fournissait la preuve que ses rédacteurs lisent couramment la langue française.

Pour en revenir à la Société philharmonique et dramatique, nous sommes heureux d'informer le public qu'elle donnera samedi prochain, 17 août, dans la salle de l'Etoile Polaire, une représentation dramatique composée de: *Le Marbrier*, drame en trois actes d'Alexandre Dumas, et *Les Femmes qui pleurent*, vaudeville en un acte de Lambert Thiboust et Sirandin.

Cette représentation a lieu, sous la direction de M. J. M. Cressy, dont le zèle égale l'habileté, et avec le concours de plusieurs amateurs distingués, Mlles N. G.... et L. L...., MM. J. M. C...., F. B...., W. C...., R. M...., E. B...., J. L. B...., M. B.... et L. N. B....

Le comité d'invitation se compose de MM. R. Raimondy, F. Elliott, L. Garcia et T. Wiltz. Nous le remercions d'avoir pensé à nous. Il nous sera fort agréable de nous rendre à son appel.

La température dont nous *jouissons*, depuis quelques jours, est accablante. Par bonheur, nous avons eu, hier soir, un peu de répit. Un violent orage a éclaté à six heures; il a plu à flots, et en moins de dix minutes, les rues sont devenues de véritables torrents. Cette pluie a déterminé un abaissement de température assez sensible; la soirée a été supportable. Mais hélas! août a encore seize grands jours.

Vers dix heures, hier soir, les marins d'un radeau arrivant dans notre port ont débarqué le corps de l'un de leurs camarades, mort subitement, frappé d'insolation. Ce malheureux se nommait Robert Holmes, de la paroisse de Catahoula.

On nous signale un autre cas foudroyant d'insolation, dans la journée du 13. Le décédé se nomme Wm. B. McCullough; il était originaire de l'Iowa, et était âgé de 37 ans.

Mardi matin, vers deux heures, M. J. S. Tully, se rendant à sa résidence, No 264, rue des Ursulines, a été suivi par quatre hommes qui lui ont paru suspects. Se trouvant seul dans une rue déserte, il a eu la précaution d'armer un revolver qu'il portait sur lui, s'attendant à une attaque de la part de ceux qu'il supposait être des voleurs de profession.

En effet, au moment d'ouvrir sa porte pour rentrer chez lui, deux de ces misérables ont fait feu sur lui en même temps. M. Tully s'est servi aussitôt de son arme, a tiré trois coups de pistolet sur les assassins, sans réussir à les atteindre, et les a mis en fuite.

M. Tully ne s'explique pas encore la cause qui a pu pousser ces bandits à attenter à sa vie.

Les grandeurs de ce monde ne défendent pas toujours des petits inconvénients de la vie sociale. Le colonel D. B. Penn, candidat du parti libéral aux fonctions de gouverneur, a pu l'éprouver, l'autre soir. Des malfaiteurs ont tenté de s'introduire dans la maison qu'il habite, Place Tivoli, à l'angle de la rue St-Joseph. Mais fort heureusement ils n'ont pu mettre à exécution leur coupable dessein. Le *pêne* de la serrure a résisté à leurs efforts; et ils ont été pour leur *peine*.

Un jeune homme de dix-huit ans, A. Cenaran, et un enfant de quatorze ans, Emile Davis, se sont pris de querelle, lundi soir, au coin des rues Clouet et Dauphine. Dans la dispute, Cenaran a frappé Davis d'une canne à épée dans l'abdomen.

L'attentat commis, Cenaran s'est enfui et l'on ignore ce qu'il est devenu. Le jeune Davis a été transporté au domicile de ses parents, rue Craps, 713, où le Docteur Devron lui a donné les secours de l'art. Ce praticien considère la blessure comme grave.

Mme Jennie Bronson est parvenue à rentrer dans son ancien logis de la rue Constance.

La femme de couleur qui garde la maison pendant l'absence de M. et Mme Holbrook, maintenant en voyage, ayant été éloignée sous un prétexte quelconque, Mme Bronson s'est présentée, munie d'un ordre de cour, et accompagnée d'un député-shérif.

Sous les auspices de la loi, elle a fait sa rentrée dans la maison qui, jadis, fut pour elle la demeure conjugale. Est-ce pour longtemps? Question de juge à avocat, et *vice versâ*.

Le *Picayune* d'hier publiait l'annonce suivante:

Les citoyens dont les noms suivent sont priés de se réunir au quartier-général du parti démocrate, le mercredi, 14 août, à midi, pour affaires spéciales et importantes:

Edmund C. Kelly,	John Tobin,
Archibald Mitchell,	Wm. [illegible],
M. D. Lagan,	Pascalis Labarre,
J. R. A. Gauthreaux,	Wm. Swan,
B. M. Taraball,	T. W. Patton,
J. J. Mellon,	E. R. Chevally,
N. E. Bighter,	E. L. Terrebonne,
W. F. Laresche,	Isaac Stern,
Henri Patesson,	J. A. Quintero,
Louis A. Wiltz,	Lyman Harding,
Sam. Barnes,	J. H. Hardy,
E. A. Bozonier.	J. F. Dick,
	José Llulla.

Conformément à cet appel, une réunion a eu lieu, au quartier-général du parti démocrate, hier, à midi. La séance n'a pas été publique. D'après les renseignements que nous avons pu obtenir, elle avait pour but de préparer une organisation en vue d'assurer le maintien de l'ordre pendant la campagne électorale.

CONVENTION CAMPBELL.—Il nous semble utile de publier, à titre de document pour servir à l'histoire de la campagne électorale, la liste complète des délégués de la convention Pinchback, qui ont quitté cette assemblée pour former un nouveau corps, sous la présidence de H. J. Campbell.

La convention Campbell était composée de 116 membres, représentant 28 paroisses et treize wards de la ville de la Nouvelle-Orléans.

Ascension—L. E. Bentley.
Assumption—H. L. Swords, John Dickerson, Jonas Hughs, Thomas Devlins, A. J. [illegible], Levi Williams.
Avoyelles—C. F. Huesman.
Est Bâton-Rouge—Napoleon Underwood, T. W. Hunt, G. G. Fisk, E. N. Bean, C. Lessage.
Ouest Bâton-Rouge—Robert Morris.
Bienville—A. F. Coleman.
Bossier—C. H. Todd, C. P. Wiggin.
Caddo—Moses Sterrett, George L. Smith, J. Sella Martin, Augustus Marshall, John Flint, E. N. Van Croelin, E. Geary, Samuel Armstead, M. A. Walsh, E. M. Smith.
Carroll—E. E. Rhodes.
Calcasieu—P. M. McGuire.
Est Feliciana—J. L. Thorp, E. H. Lepelman.
Ouest Feliciana—L. B. Jenks, Oliver Diggs, W. Spooner.
Ibérie—John B. Morris, J. A. Judice, J. H. Levy.
Jefferson—W. R. Chapman.
Lafourche—John P. Hartman.
Madison—A. M. Cramer.
Morehouse—B. P. Blanchard, Substitute.
Natchitoches—H. C. Meyers, D. H. Boultt, Sr., D. H. Boultt, Jr.
Rivière Rouge—E. W. [illegible], A. O. P. Pickens, R. A. Dewees.
Richland—W. T. Oliver.
St-Bernard—G. H. Flagg.
St-Charles—Peter Harper, E. Henderson, J. M. Baylor, James Warfield, W. M. Austin, M. L. Cox.
St-Jacques—O. F. Hunsaker, J. C. Oliver, John Hedsepeth, J. W. Hunsaker, C. Oliver, Henry Riley, Peter Moore, J. N. S. Landry, M. Green, Valmot Sheridan, A. Travis.
St-Jean-Baptiste — Henry Demas, Gervais Lesche, John Cayoll, George W. Combs.
St-Landry — C. Donato, L. Augustin, William Thompson, B. Woodwards, J. H. [illegible], Elbert Gantt, G. W. Brown.
St-Martin — L. E. Laloire.
Ste-Marie — F. J. D'Avy, Emerson Bentley.
Tangipahoa — A. J. Johnson, Jackson Murphy.
Terrebonne — R. W. French.
Vermillion—C. H. Resnick, Lofty Briggs.

ORLEANS.

1er Ward — Thomas Isabelle, E. W. Woodruff, J. S. Nobles.
2ème Ward — C. A. Labuzan.
3ème Ward — William Walsh, T. H. Daly, Thomas Lynn.
4ème Ward — J. W. Donnelly, Edward Keener.
5ème Ward—J. A. Raynal, William Vigers.
6ème Ward—Hugh J. Campbell.
7ème Ward—W. S. Moore.
8ème Ward—Daniel S. Depass, L. Whitlow.
10ème Ward—F. C. [illegible].
11ème Ward—H. G. Pearson, F. C. Vankirk, A. M. C. Hearsey, N. H. McLemore, George W. Carter.
12ème Ward — W. McConnell, George Baldy, E. C. Johnson, M. C. Carroll.
13ème Ward—John Garstkamp, O. H. Whitley.
14ème Ward—W. R. Fish, R. W. Todd.
15ème Ward—J. H. H. Camp, H. Carroll, W. W. Freeman.

C'est en présence de ces 116, parmi lesquels les fonctionnaires de l'Etat, nommés par l'Exécutif, sont en grande majorité, que le gouverneur en personne, et M. D. B. Penn, le *futur gouverneur de la Louisiane*, se sont présentés pour faire une réclame au ticket du Parti Libéral.

Après avoir adopté, comme nous l'avons dit hier, des résolutions ratifiant les candidatures de Greeley & Brown, et le ticket d'Etat du parti Libéral, la Convention Campbell, sur une proposition de G. W. Carter, s'est ajournée, pour se réunir de nouveau si le Comité Central Exécutif le juge nécessaire.

LES TROUBLES DU NORD.

Les journaux de Lille publient la dépêche suivante:

Le préfet du Nord au secrétaire général, à Lille.

Aniche, 27 juillet, 11 h. 15, matin.

Le général Cornat et moi, nous venons de parcourir toutes les fosses de la compagnie d'Anzin, de la compagnie de Douchy, de la compagnie d'Aniche, entre Denain et Aniche: dans dix des fosses de la compagnie d'Anzin tous les mineurs travaillent.

Dans les fosses de la compagnie de Douchy, un assez grand nombre de mineurs travaillent; dans les fosses de la compagnie d'Aniche, très-peu de mineurs travaillent, trois ou quatre ouvriers par fosse.

Toutes les fosses sont occupées militairement avec des forces suffisantes d'infanterie.

Les bandes ont disparu. Les mineurs qui ne travaillent pas restent chez eux.

En résumé, très-bonne situation partout: les bons ouvriers qui veulent travailler sont protégés contre les violences des perturbateurs, qui sont intimidés.

Le sous-préfet de Douai, que j'avais mandé à Aniche, a parcouru hier les fosses des environs de Douai, sept à peu près; nul désordre; les ouvriers sont revenus chez eux, mais dans ces sept fosses aucun mineur n'est descendu.

Pour copie conforme:
Le secrétaire général, SAZERAC.

En même temps qu'il envoyait au préfet du Pas-de-Calais la dépêche que nous avons publiée, M. Thiers adressait au préfet du Nord une autre dépêche ainsi conçue:

Versailles, 25 juillet, 8 h. 50 du matin.

Le Président de la République au général commandant la 3e division militaire et au préfet du Nord, à Lille:

Je viens de renouveler l'ordre de faire partir le régiment destiné à Douai.

Il aura ses tentes avec deux jours de vivres, et pourra bivouaquer, si on ne peut le loger.

Il suffira de lui préparer des vivres pour les jours suivants.

D'après ce que vous me mandez, je vois que les ouvriers sont venus en grand nombre, ont tiré des coups de feu et essayé de faire violence à ceux de leurs camarades qui désiraient travailler.

A partir de ce moment, ils sont hors de leur droit, et il faut les y faire rentrer le plus tôt possible.

Ils ont le droit de refuser leur travail; ce qui, du reste, est bien peu motivé, dans un moment où l'on venait spontanément d'augmenter leurs salaires; mais ils n'ont pas celui de s'assembler en troupes de factieux et de détourner du travail ceux de leurs camarades qui se croient assez rémunérés.

C'est tout simplement de leur part une tentative de perturbation sociale, qu'il est impossible de souffrir.

Dispersez les bandes par de la cavalerie, appuyée par de l'infanterie; faites saisir les plus mutins et livrez-les à la justice.

Le gouvernement de la république doit, moins qu'aucun autre, souffrir le désordre.

Ce n'est pas, d'ailleurs, au moment où tous les capitalistes de l'Europe viennent nous offrir leurs capitaux, qu'il faut leur présenter le spectacle de l'anarchie.

Les misérables qui troublent l'ordre en ce moment sont les ennemis de la libération du sol.

Je connais, du reste, la fermeté du général de division et celle du préfet du Nord, et je compte sur un prompt rétablissement de la tranquillité publique dans la région confiée à leur autorité.

M. le général de division et M. le préfet du Nord se communiqueront réciproquement cette dépêche.

Recevez l'assurance de mon estime et de mon attachement. A. THIERS.

On écrit de Douai, 27 juillet, au *Figaro*:

J'ai quitté Lille. Aussitôt mon arrivée ici, je me suis empressé de parcourir tout le bassin houiller de Douai à Denain et de Denain à Valenciennes. Depuis ce matin tout semble rentré dans l'ordre, grâce à la promptitude des mesures prises à Denain dès le 24.

Huit cents grévistes du Pas-de-Calais et des environs de Douai, qui voulaient se porter sur les mines d'Anzin, ont été arrêtés à la gare par un lieutenant du 84me de ligne et quinze hommes. Un des grévistes ayant voulu se porter à des voies de fait sur les soldats, a été tué et trois de ses camarades blessés.

La plus grande obstination se montre aux puits d'Aniche. Là, le désordre persiste. A Douai se trouvent le baron [illegible], préfet du Nord, et le général Cornat, commandant la subdivision, à la tête de détachements des 73e, 84e, [illegible] et 1er de ligne, et des escadrons de cavalerie, dragons et chasseurs, appelés de Cambrai et de Valenciennes. Il y a, en outre, à Denain un détachement de quarante gendarmes mobiles. C'est le colonel Charmes, du 73e de ligne, qui a le commandement des troupes réparties dans le bassin houiller de Douai.

Hier matin, samedi, le général Cornat et le baron Séguier, à la tête d'une colonne de cavalerie, ont éclairé tout le pays, depuis Denain jusqu'à [illegible], près de Douai.

Il est évident pour tous que ce grand mouvement, arrêté du reste à son début, est l'œuvre de l'Internationale.

La dépêche de M. Thiers a produit ici le meilleur effet. Quoique le calme et la tranquillité renaissent partout, les troubles ont produit [illegible] pour l'industrie de ce beau pays. La disette de charbon se fera [illegible] sentir à Tourcoing et à Roubaix.

—En cabinet particulier:
—Voyons, Clara, est-ce [illegible] jamais?
—Si.
—Que faut-il faire pour cela?
—Il faut que tu t'en ailles bien loin, bien loin, et que je ne te revoie plus du tout!

—Au foyer des Folies:
—Je placerais bien mon argent, mais je n'ose pas.
—Pourquoi?
—J'ai peur d'être volée.
—Ce serait peut-être un bonheur pour toi!

TEMPERATURE—14 août 1872.
Thermomètre de C. [illegible], opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade.
6 A. M.	[illegible]	[illegible]
12 M.	[illegible]	[illegible]
3 P. M.	[illegible]	[illegible]
6 P. M.	[illegible]	[illegible]

DEPECHES Télégraphiques TRANSMISES A L'ABEILLE.

EUROPE.

Paris, 14 août.—Le Président Thiers arrivera ici aujourd'hui de Trouville et présidera le conseil des ministres cette après-midi.

Fermeture des établissements de Jésuites en Alsace.

Berlin, 14 août—Par ordre des autorités Allemandes les établissements de Jésuites à Issenheim, Alsace, ont été fermés.

Une lettre de Stanley.

Londres, 14—Une réunion de l'Association géographique britannique aura lieu aujourd'hui à Brighton. On croit que Stanley y assistera et fera un récit de ses voyages en Afrique. On dit que Napoléon, Eugénie et leur fils seront parmi les auditeurs.

Mouvements de la [illegible].

Londres, 14—Les steamers des Etats-Unis Wabash, Brooklyn, et Plymouth sont arrivés et ont jeté l'ancre à Gravesend. Le Wachusett doit arriver [illegible]. Tout ce qu'on sait des mouvements de la flotte, est que le steamer-amiral, Wabash, partira bientôt pour la Norvège avec l'amiral Alden, et le Shenandoah recevra le ministre américain Schenck pour le conduire au Havre.

Le tribunal de Genève.

Genève, 14 août.—La convention arbitrale a siégé aujourd'hui de midi et demi à 3 heures, et s'est ajourné à demain. Les avocats étaient tous présents.

Von Moltke à Belfort.

Berlin, 14 août.—On rapporte que le Gen. Moltke est allé à Belfort pour y inspecter les nouvelles fortifications.

MEXIQUE.

Formation d'un Parti Radical au Mexique.

Mexico, —— On tâche d'organiser un parti de réforme radicale, le parti qui soutint Juarez dans la dernière élection. L'ex-gouverneur Baez sera, dit-on, le candidat pour la présidence. Les chances ne sont pas favorables pour l'organisation d'un parti puissant.

Un léger tremblement de terre s'est fait sentir à Colima le 12 du mois courant.

Les prisonniers [illegible] révolte de Queretaro ont été condamnés à mort. On fait des pétitions pour faire commuer leur sentence.

Le *Trait-d'Union* dit que l'élection de Lerdo de Tejada est une question de vie ou de mort pour la République et il appuie Lerdo.

Toutes les formalités au sujet de la [illegible] faite au colonel Lever pour une ligne de steamers des ports du Golfe à la Nouvelle-Orléans ont été accomplies et un commissaire est parti pour New-York dans le but d'organiser immédiatement le service.

HAVANE.

Havane, 10 août—Le brigadier général Morales Rins doit aller à Santiago de Cuba, et le général Riquelme prendra le commandement des deux départements de l'Est et du Centre.

WASHINGTON.

Washington, 14—On ignore à la Maison Blanche quand le président Grant y reviendra.

Le colonel Whiteley, qui avait été envoyé à Albany pour y remplir une mission de miséricorde, est le mouchard qui fut [illegible] découvrir l'auteur du meurtre [illegible], à Columbus, Georgie, il y a quelques années. Les journaux font des commentaires sévères sur un tel choix pour un tel but.

Commentaires de la presse.

Le *Baltimore American* dit que son rapport [illegible], mais que le [illegible] de parti du pays ne le reconnaît pas ainsi. Il est à regretter que le président n'ait envoyé une commission composée de trois hommes honorables dans lesquels tout le monde eût eu confiance, et qui eussent représenté le parti républicain, le parti démocrate et le parti libéral.

La *Gazette* de Baltimore dit: C'est évidemment un expédient dans l'intérêt de la campagne présidentielle. Les déclarations obtenues de ces pauvres diables qui désirent sortir de prison et retourner chez eux, n'ont pas la moindre valeur et il ne faut pas y croire surtout quand ils sont donnés par un homme aussi mal famé que le colonel Whiteley.

Washington, 14 août.—Temps variable sur le sud-Atlantique; baisse de baromètre avec menace de pluie sur la côte du golfe.

DIVERS.

New York, 14 août— Une dépêche de Greensboro, Caroline du Nord, rapporte que Jim Johnson, le nègre [illegible], a été conduit en prison. Plusieurs des personnes qui ont mangé de ces crèmes empoisonnées, sont gravement malades et on désespère presque de les sauver.

Des avis par la malle d'Europe rapportent la mort de M. Leiser, le célèbre astronome et le professeur de l'Université de Leyden.

M. Beck, le général de l'ordre des Jésuites, a convoqué une assemblée de jésuites à Rome, pour discuter le projet de faire entrer les Jésuites en Prusse dans d'autres ordres autorisés par le gouvernement.

Trois des victimes de la fièvre jaune qui sont mortes à bord du Numancia, ont été enterrées dans le cimetière de la Quarantaine. Les règlements du Bureau de Santé sont mis strictement en vigueur.

Montréal, 13 août—Le vice-consul espagnol a appris hier qu'il y avait une organisation qui enrôlait des soldats volontaires pour l'armée cubaine. Un steamer les attendait au port pour les conduire à un corsaire cubain.

Il y a déjà un grand nombre d'enrôlements, et il faudra une grande surveillance de la part du vice-consul espagnol pour empêcher le projet de réussir.

New-York, 14—Thermomètre 100 à 102 à l'ombre, le plus haut point jusqu'à présent.

New-York, 14 août—Arrivé à destination le steamer Herman.

Convention Démocratique du Delaware.

Dover, Del, 14 août.—La convention démocratique s'est [illegible] électoral et a nommé [illegible] W. Wright pour le Congrès. La convention n'a rien décidé au sujet de Greeley et Brown.

Tempête dans le Kansas.

Fort Scott, Kansas, 13 août—Une terrible tempête a fait beaucoup de mal aux récoltes hier soir dans le Sud-Ouest du Kansas. La maison de cour de Girard a été renversée. Des mines de plomb ont été découvertes dans le comté de [illegible].

San Francisco, 14 — Arrivé le steamer Montana, de Panama. Il a laissé à Acapulco le Hassler, steamer d'Agassiz.

San Francisco, 14—Le steamer Japan est arrivé de la Chine et du Japon avec les nouvelles suivantes:

Yokohama, 23 juillet—Le Mikado continue sa tournée. Il est maintenant en route pour Nangasaki. Il porte un costume européen. Les gens de sa suite sont vêtus comme lui. Les natifs regardent tout cela avec étonnement.

Le pays est tranquille et tout le monde paraît accepter l'état présent des choses. Le Mikado est accompagné par le ministre de la guerre.

On fait beaucoup de commentaires sur une lettre que le Mikado a reçue de Corée. Cette [illegible] se moque des demandes des Japonais et offre le combat. Il menace même d'attaquer les Japonais.

La lettre du Mikado demandant tribut aux Coréens, lorsqu'il a pris le gouvernement, a été lacérée en signe de mépris. Un des ambassadeurs japonais a été emprisonné et un autre envoyé pour porter les menaces des Coréens et leur mépris pour les nouveaux règlements. [illegible]

Les étrangers disent que si les Japonais avaient été bien disposés pour les Etats-Unis, ils auraient informé les Américains du véritable état des choses en Corée et leur auraient épargné un échec. [illegible]

Une famille de 11 personnes a été massacrée à Jeddo; un petit garçon qui a échappé a dit que ce massacre avait été exécuté par les officiers du gouvernement et il a reconnu des officiers [illegible].

Les tarifs des chemins de fer ont été réduits et depuis lors le nombre des voyageurs s'est augmenté considérablement.

New-York, 14—L'affaire de [illegible] Hugh Bogan et Wm. Wilson ont été condamnés [illegible].

Nellie Nilson a été condamnée [illegible] à 5 ans de prison. [illegible]

Pottsville, Pa., 14 août—Ce matin sur les 3 heures, 4 mineurs qui revenaient de la Mine Continentale, près de Centralia, où ils avaient travaillé, ont été assaillis par deux troupes d'hommes qui s'étaient mis en embuscade sur les deux côtés du chemin de fer.

Jno. Webster a reçu sept coups de feu et en est mort. W. Davis a été dangereusement blessé près du cœur et les autres ont eu peu de mal. Tous à l'exception de Webster, ont réussi à gagner le dépôt et alors les coquins ont décampé.

On attribue cette attaque à la jalousie qui règne parmi les mineurs. Elle a eu lieu dans le même endroit où dans le printemps dernier sept hommes avaient attaqué un professeur d'école en plein jour, pendant qu'il remplissait ses devoirs. [illegible] sa vie.

Plusieurs familles dans le voisinage de Centralia représentent la communauté comme étant infestée de gens d'un caractère déterminé et dangereux.

RIVIERES.

Haut du Fleuve, etc.

Vicksburg, 14—Descendus, le Ajax et barges, [illegible]. Le fleuve baisse.

PASSES.

Passe du Sud-Ouest, 14 août—Arrivé, le steamer Hewes, d'Indianola, par Galveston.

MARCHES.

Marchés Européens.

Liverpool, 14 août, au soir—Coton faible à la clôture. Middling 9 7/8 à 10. Orléans 10 1/4. Vendu 12,000 balles.

Marchés Américains.

New-York, 14 août—Gouvernements en baisse de 1/8 à 1/4. 5-20 de '62, 116 1/8.

New York, 14 août, au soir—Coton calme. Vendu 1144 balles. Middling 21 3/4. Or [illegible].

Mobile, 14 août.—Coton inactif. Middling nominal. Stock 746 balles.

Charleston, 14 août.—Coton calme. Middling 19 1/4. Stock 365 balles.

Savannah, 14 août—Coton calme. Faible demande. Middling 20. Stock 593.

Faits Divers.

DOULOUREUX ACCIDENT.—M. Bigot, [illegible], suivait, mardi soir, à onze heures, la rue Lafayette en se dirigeant vers la gare du Nord, où il avait un rendez-vous. Arrivé près de l'église Saint-Vincent-de-Paul, il entendit des cris qui partaient du dessus de sa tête, de l'étage supérieur d'une maison, et au même instant une masse énorme le renversa inanimé sur le trottoir.

Les passants relevèrent M. Bigot et le portèrent dans une maison voisine, où un médecin appelé constata qu'il avait la colonne vertébrale brisée. La mort avait été instantanée.

Cette masse qui venait d'occasionner la mort d'un homme n'était autre que le corps de la femme Lionel, domestique, qui était tombée du cinquième étage.

En faisant son lit, avant de se coucher, cette femme avait posé sur le bord de la fenêtre de sa chambre le [illegible]; le traversin qui, mal assujetti, avait dégringolé dans la rue en l'entraînant au dehors. Bigot s'était trouvé là juste à temps pour amortir sa chute. Plus heureuse, la femme Lionel en a été quitte pour six côtes enfoncées et l'épaule droite démise.

Elle est hors de danger.

— Touchante simplicité des mœurs républicaines!...

La scène se passe dans le palais d'un président de la République... américaine, bien entendu.

Le ministre de la guerre, qui naturellement est un général, travaille avec le président, et il fait chaud.

— Voulez-vous vous rafraîchir, demande le président au général.

— Volontiers, répond celui-ci, le président avec plaisir un verre de madère.

On sonne un huissier. On lui dit d'apporter du madère.

— Impossible, monsieur le président, répond-il, madame la présidente est sortie en emportant la clef de l'armoire.

Nous pourrions nommer la République, mais nous nous abstenons, par égard pour les chancelleries.

— On a arrêté hier, rue Mazarine, la femme Brosset, ex-cantinière du [illegible] bataillon de la garde nationale pendant le siége, et qui, sous la Commune, exerça les fonctions de colonel du régiment des femmes, chargé, dans les premiers jours du mois, de la défense du fort de Vanves.

Cette communarde, qui, d'ailleurs, payait de sa personne en toute circonstance, a témoigné, au moment de l'entrée des troupes, d'une énergie indomptable. Elle défendit la gare de Montparnasse jusqu'au moment où les fédérés l'abandonnèrent. Elle se retira alors rue Vavin, dans la maison qu'elle habitait à cette époque, et elle réussit à échapper à toutes les recherches en se réfugiant chez une amie.

Elle s'était depuis cachée dans le [illegible] des balayeuses, et se croyait, par la nature même de ses compagnes, sûre de l'impunité. Mais elle avait compté sans le hasard des rencontres et c'est un jeune homme de la rue de Vaugirard, qu'elle avait voulu faire fusiller le 23 mai, qui l'a reconnue et signalée aux agents.

L'administration de *Midland*, hôpital pour femmes, à Birmingham, a mis au concours une place de médecin. Trois candidats se sont présentés: deux gentlemen et une lady.

C'est la lady, mistress Louise Atkins, qui l'a emporté. Elle avait récemment obtenu son diplôme de docteur à l'université de Zurich.

Un journal décoche le trait suivant à l'adresse des habitants de la Canebière:

"On vantait le courage des cuirassiers de Reichshoffen devant un Marseillais.

"—Cela ne m'étonne pas, c'était le 3e régiment, et dans ce régiment ils étaient tous de Marseille.

"—Comment! il n'y en avait pas d'autres départements?

"—Si, quelques-uns, mais dans la musique."

UN AMOUR TROMPÉ. — La commune de Galgon, canton de Fronsac (Gironde), vient d'être le théâtre d'un meurtre suivi de suicide. Voici, d'après la *Gironde*, dans quelles circonstances le crime aurait été commis:

Avant de partir pour le service, [illegible] aimait une jeune fille du pays. Il se croyait payé de retour. Des serments avaient été échangés, et l'on s'était mutuellement promis de se marier après la libération du jeune homme. Celui-ci partit, confiant dans la parole donnée.

Un de ses frères, plus jeune que lui, avait reçu la confidence de cet amour. Il réussit, après son départ, à se faire aimer de la jeune fille et à devenir son époux.

Rentré dans ses foyers, malgré la douleur qu'il ressentit de cette union qui brisait son âme, [illegible] aîné vécut sous le toit commun, à côté de ceux qui avaient trahi son affection.

Le calme le plus complet paraissait régner dans la famille. Malheureusement, ce calme n'était sans doute qu'apparent et le cœur blessé du pauvre cultivateur [illegible] le souvenir des promesses foulées aux pieds. Mercredi 17 de ce mois, armé de deux pistolets, il se déchargea sur son frère, qui tomba; puis, s'éloignant du lieu du crime, il se tira consécutivement deux coups de l'arme qui lui était restée entre les mains, et qu'il avait eu, paraît-il, le sang-froid de recharger après une première et infructueuse tentative de suicide. Attirés par le bruit des détonations, des voisins accoururent et voulurent l'arrêter. Il se porta alors au niveau de la bouche un coup de couteau qui lui fit une effroyable blessure. Les deux malheureux sont l'un et l'autre encore vivants, mais dans un état très grave.

UNE SCÈNE INDESCRIPTIBLE.—Il y a environ un an, Madeleine L...., institutrice, âgée de vingt-cinq ans, disparaissait de chez ses parents, demeurant rue Guyot. Toutes les recherches faites pour la retrouver restèrent infructueuses, lorsque hier, au moment où toute la famille se trouvait à table pour le repas du soir, on sonne à la porte.

La scène qui suivit est indescriptible. Aussitôt la porte ouverte, Madeleine L...., courut se précipiter aux genoux de son père, puis se relevant d'un bond, se jeta dans les bras de sa mère, en implorant un pardon qu'elle n'espérait plus obtenir. Mais à ce moment, la malheureuse fut prise des douleurs de l'enfantement et accoucha d'un enfant du sexe masculin.

Le dernier [illegible] chez M. L.... une attaque de paralysie qui le laisse inerte sur son fauteuil. Il avait perdu l'usage de la parole. La pauvre mère, folle d'émotion, partage ses soins entre sa fille, dont l'état est grave, et son mari moribond.

A MM. les rédacteurs de l'Abeille.

[illegible]

Agréez, messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

[illegible]

Les poisons médicaux en déclin.

Les patriarches ne prenaient ni mercure, ni bismuth, ni iode, ni bromure de potasse, ni quinine. Heureux vieillards! Ils ignoraient même l'existence de ces "spécifiques," et, cependant, ils vécurent si longtemps qu'il semblait que la mort les eût oubliés.

Leurs remèdes ne se composaient que d'herbes et de racines. Ils ont transmis ce fait à la postérité, et le monde s'en souvenant, paraît-il, en revient aux premiers principes de la médication.

L'Amer de Hostetter, la boisson végétale la plus sûre et la plus efficace de l'époque, est aussi la plus recherchée.

Des milliers de personnes qui, dernièrement encore, avaient foi dans les milliers de poisons qu'on leur débitait sous le nom de remèdes, reconnaissent aujourd'hui que l'Amer Hostetter est le tonique par excellence pour la dyspepsie, la faiblesse des nerfs, la constipation, la bile, les maux de tête, les fièvres intermittentes et toutes les maladies [illegible] de l'estomac, du foie et du cerveau.

Il n'est pas éloigné le jour où les drogues puissantes et vénéneuses qu'administrent si témérairement les praticiens de l'école "héroïque," feront place à un traitement plus doux [illegible].

Même en ce moment les personnes qui réfléchissent, celles qui, en général, dirigent les hommes de l'art, ont déjà écarté les préparations dangereuses, et adopté l'Amer Hostetter qui, depuis vingt ans, gagne du terrain tous les jours et prouve sa supériorité sur tous les remèdes fabriqués et annoncés dans le pays.

15 août—Mar V.D.

Décédé hier matin à 9 heures, à l'âge de soixante-cinq ans, PIERRE ELIE DARON. Ses amis et connaissances ainsi que ceux de son fils, et ceux des familles D'Aquin, sont respectueusement priés d'assister à son enterrement qui aura lieu cette après midi, à 5 heures précises. Son corps est exposé rue [illegible], entre St. Bernard et Annette.

Décédé hier soir à 7 heures, à l'âge de soixante-douze ans, JOSEPH CLERC, natif de [illegible], canton de Treffort, département de l'Ain. Ses amis et connaissances sont priés d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui jeudi, à quatre heures de l'après-midi. Le convoi partira de sa dernière résidence No 21, rue Mandeville, entre Urquhart et Girod.
Clergé de l'Annonciation.

Décédée à Alger, mercredi, 14 août, à 9 heures et quart du matin, à l'âge de 57 (cinquante-sept) ans, Madame JEROME ECHANTE, native de Bordeaux. L'enterrement aura lieu aujourd'hui, à quatre heures de l'après-midi. Le convoi partira de sa dernière résidence, rue Delaronde entre Olivier et Vallette.
De la part de ses Enfants et de son gendre,
J. F. CAPDAU.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans. — Messieurs les sociétaires sont informés qu'une séance générale Extraordinaire aura lieu DIMANCHE prochain, 18, à l'Asile, à 5 heures précises. Le but de cette réunion étant de prendre les dispositions nécessaires pour la coopération de la Société à la Démonstration Alsacienne-Lorraine, monsieur le Président s'attend à ce que tous les Sociétaires en général répondent à son appel.
Par ordre du Président.
15 août—2t Le Secrétaire, A. BARBIER.

AVIS IMPORTANT.—Collège Commercial de Dolbear—Aux Nos 201 et 203 de la rue du Canal. Une réduction de 25 pour cent sur tous les privilèges de suivre les cours, achetés avant le 15 du courant [illegible]. Les gradués occupent des places lucratives. Les dames et les messieurs sont invités à venir visiter le Collège.
RUFUS DOLBEAR, Président.
10 août—1f

AVIS. — Ni le capitaine, ni les consignataires, par le brick français VAILLANT, ne seront responsables des dettes que pourrait contracter l'équipage de ce brick.

Les consignataires par le brick VAILLANT, capitaine Cornier, venant de Bordeaux, sont requis de venir prendre livraison de leurs marchandises sur la Levée, au Poteau 17, Deuxième District, à défaut de quoi elles seront emmagasinées à leurs risques et périls. Aucune réclamation ne sera valable, si elle n'est faite sur la Levée.
C. CAVAROC & SON, 7 Exchange Place.

Demande.

UN bon ouvrier LIQUORISTE et DISTILLATEUR, pouvant fournir de bonnes recommandations trouvera à s'employer, en s'adressant chez M. JOSEPH [illegible], au No 26, rue Bienville, entre la rue Chartres et Levée.

Sociedade Portugueza de Beneficencia de Louisiana.
ASSEMBLEA GERAL ANNUAL.
[illegible]
Por ordem do Presidente.
CHARLES SIROVICH, Secretario de actas.
14 de agosto—3

Société Lusitana Portuguez de Bienfaisance. — Assemblée Générale Annuelle. — Les officiers et les membres de cette Société sont priés de se rassembler, dans leur salle, Chemin du Bayou, entre les rues St-Claude et Tremé JEUDI prochain, 18 du courant, à sept heures du soir, pour s'occuper des affaires annuelles de la Société.

Dans cette réunion, le comité fera la distribution des insignes (badges) pour dames.

Les membres qui désirent être candidats à l'élection sont priés de présenter leurs demandes d'admission à la société, le jour indiqué.
Par ordre du Président.
CHARLES SIROVICH, Faisant fonctions de Secrétaire.
14 août—3t

Association de Prêts sur Gages (Banque d'Accommodation), à l'angle des rues St-Charles et Perdido — Nouvelle-Orléans, 12 août 1872.

AVIS.—Une assemblée des Actionnaires de l'Association de Prêts sur Gages sera tenue à leur bureau, le lundi (neuvième) jour de SEPTEMBRE 1872, de 10 heures du matin à 1 heure de l'après-midi du dit jour, afin d'accepter l'Acte de la Législature approuvé le 9 mars 1872, intitulé "Acte pour autoriser les Actionnaires de l'Association de Prêts sur Gages à changer le nom de la Corporation, et accorder certains privilèges à la dite Association. Également, au même lieu et à la dite heure, les Actionnaires sont appelés à donner leur assentiment au changement de nom de l'Association de Prêts sur Gages en celui de "Banque d'Accommodation de la Louisiane."
Par ordre du Conseil des Directeurs.
E. B. BENTON, Président.
R. H. WOOD, Secrétaire.

Comité Alsacien-Lorrain.—Les Alsaciens-Lorrains, originaires des territoires annexés, sont priés d'assister à une assemblée générale, qui aura lieu DIMANCHE PROCHAIN, 18 août, à quatre heures précises de l'après-midi, dans la rotonde de l'Hôtel St-Louis.

N. B. Cette assemblée sera la dernière avant la manifestation publique qui aura lieu le Dimanche suivant, 25 août.

La plus grande ponctualité est requise.
Par ordre du Président, E. SALOMON.
A. GEIST, Secrétaire.

AVIS.—Les consignataires par le navire danois IDA, de Marseille, sont requis de venir prendre livraison de leur marchandise sur la Levée, au débarcadère du dit navire, à défaut de quoi elles seront emmagasinées à leurs risques et frais.

Aucune réclamation ne sera valable si elle n'est faite sur la Levée.

Ni le capitaine, ni les consignataires du navire danois IDA, ne seront responsables des dettes que pourrait contracter l'équipage du dit navire.
U. MARINONI, 60 Vieille Levée.
12 août—2f

AVIS
Aux Propriétaires ayant des maisons vides.

AYANT beaucoup de demandes de maisons à louer de toutes capacités, ainsi que des établissements dans tous les quartiers de la ville, et celles dont j'ai la charge ne suffisant pas à la demande, j'invite les propriétaires qui en auraient de vides maintenant ou qui [illegible] plus tard, de me faire tenir leur autorisation afin que je puisse les offrir et les louer promptement.

Comme ma commission est moindre que la perte de 15 jours de loyer, et que les propriétaires n'ont rien à payer pour la publication de leurs propriétés dans mon Bulletin, ni pour la fourniture des baux, des billets et des écriteaux, j'espère qu'ils comprendront qu'il est de leur intérêt [illegible] de me donner, sans délai, la charge de la location de leurs maisons.

J'ai aussi des demandes de terrains à bâtir dans les rues Rampart, Esplanade, Claiborne et Chemin du Bayou ou dans les environs de ces rues.
B. NAUTRE, Agent de Propriétés, rue Bienville, No. 79, entre Royale et Bourbon.

Perdu.

IL a été perdu dans la rue Carondelet, entre St-Andrew et Joséphine, [illegible] la résidence de M. D. Mulligan, un LIVRE DE PLANS, couvert en papier gris et marqué au dos [illegible] D. Une récompense de dix piastres sera donnée à la personne qui le rapportera à J. A. D'Hemecourt, No. [illegible] rue Royale.

Banque des Travailleurs
Au No 9 de la rue du Camp.
—HEURES DE BANQUE:—
De 9 heures du matin à 3 heures de l'après-midi, tous les jours (excepté les dimanches); [illegible].

L'Institution est prête à recevoir des dépôts, à acheter et vendre du change, à entreprendre toutes les opérations de banque.

Les souscripteurs au capital de la Banque sont priés de venir effectuer les versements des sommes souscrites.
JOSEPH MENARD, Caissier.

Charbon. Charbon. Charbon.

Le soussigné fournit du charbon aux planteurs, au-dessus et au-dessous de la ville, par bateaux, par barils ou [illegible], livré sur la rivière, à leurs débarcadères, aux plus bas prix du marché.
G. W. TUCKER, Marchand de charbon en gros, au No 114 de la rue [illegible].

Volé ou perdu.

UN billet hypothécaire de la somme de Quinze cent piastres, souscrit et endossé par H. Muller, daté Nouvelle-Orléans le 12 octobre 1871, à douze mois de date, portant huit pour cent d'intérêt, et signé "Ne varietur" par [illegible].

[illegible]

En plus—Divers billets et mandats à recevoir, à l'ordre et au nom de l'annonceur.

Le public est prévenu de ne pas négocier aucune de ces valeurs, car les paiements sont arrêtés [illegible].
A. ROUSSET.

AVIS

D. AUGUSTIN, Avocat, Passage de la Bourse, No 4.—[illegible]

J. A. D'HEMECOURT. Henry CHAURANT.

La seule Fabrique de CONFISERIE AU SUD Avec une Usine à vapeur.
H. CHAURANT & CO.
Successeurs d'E. TURPIN (RED STORE)
93 ... Rue Vieille-Levée ... 93
La seule Maison Française et la plus ancienne Fabrique de CANDI à la Nouvelle-Orléans.
CANDIS EN BATONS (Médaille avec Prime au Louisiana State Fair), GOMMES, DRAGEES, LOZENGES, etc. CHOCOLATS.
Importateurs directs d'Articles pour Confiseurs. GATEAUX, SIROPS au jus de fruits, INCOMPARABLES par leur arôme et leur qualité.
Importateurs de jus de fruits, tels que: FRAMBOISES, GROSEILLES, FRAISES, &c.
H. CHAURANT & Co., RED STORE, 93 ... Rue Vieille-Levée ... 93

EN débarquement du navire Ida, de Marseille, et du Vaillant, de Bordeaux:
barriques vin de Bandol ... Suquet; vin rouge de Bordeaux; quarts Porto et Sherry ... F. Vallette; paniers huile d'olive ... Plagniol; caisses vermouth ... Noilly Prat; citrons de Menton; balles bouchons réguliers; barils vinaigre ... Cusset Jne; caisses moutarde ... Dessaux; fruits à l'eau-de-vie; fûts cognac. [illegible]
A vendre par U. MARINONI, 60, Vieille-Levée.

Attendu de Bordeaux,
Par le navire STABAT MATER, et à vendre, au débarquement, par les soussignés,
220 barriques VIN ROUGE de différentes qualités.
VIN BLANC, caisses EAU DE VIE, SARDINES à l'huile, HUILE d'olive, "Plagniol", EAU-DE-VIE de Cognac.
QUEYROUZE & BOIS, Blue Store, encoignure des rues Bienville et Vieille-Levée.

AUGUSTE COUTURIE,
30 ... Rue de la Vieille-Levée ... 30
Seul Agent pour la vente des Champagne Chs. Heidsieck & Co., Cognac d'Eug. Grégoire & Co., Genièvre de Houtman & Co., Double Ancre.
—Offre à vendre—
Cognac J. & F. Martell de 1870, 1865, 1863, 1858, 1864 et S. O. P.
Vins Rouges de [illegible], St-Vivier et St-Sauveur.

Produits d'Espagne et de France.
En magasin et en "draw-back", importés directement et à vendre par les soussignés, au plus bas prix du marché
250 Barriques VIN de Bordeaux [illegible] Frères. 25 barils VIN blanc [illegible]. 200 barriques VIN de Catalogne de différentes marques. 100 quarts de pipe VIN de table de choix, Pinto Morena, Vicente, Alella, &c., &c. 10 quarts de pipe "PORT-WINE" différentes marques. 25 quarts de pipe "SHERRY WINE" différentes marques. 20 octaves pipe VIN Granacha. 10 dames-jeannes MAYORCA. 200 jarres HUILE d'olive. 50 barillets D'ANCHOIS. 100 do D'OLIVES. 25 sacs PIMENT rouge. 15 do GOURGANES fèves.
—AUSSI—
25 barils vieux WHISKEY Bourbon Millers. 10 do "Imperial Rye WHISKEY".
Et un assortiment général de produits du Nord et de l'Ouest.
FATJO & PONJUAN, No 26, rue Vieille-Levée.

En débarquement du navire américain "Mary E. Rowland", de Marseille.
50 barriques VIN de Bandol, Suquet. 50 paniers HUILE, Qts et Pts. Plagniol. 100 quarts SHERRY et PORTO, F. Vallette. 100 caisses VERMOUTH, Noilly Prat & Cie. 200 do CITRONS de Menton.
—Reçu récemment et à recevoir:—
500 caisses VINO VERMOUTH TORINO de MARTINI SOLA & Cie.
A vendre par U. MARINONI, 60, rue Vieille-Levée.

BUREAUX
—DE LA—
Société d'Assistance, de Bienfaisance et d'Assurance Mutuelle de la Vie en Louisiane.
AU No 130 DE LA RUE CARONDELET.
QUATRIEME ETAT ANNUEL.
Nouvelle-Orléans, 31 Juillet 1872.

Montant reçu de membres pour assessements sur décès	[illegible]	
Montant reçu de l'intérêt et du dividende	[illegible]	
Crédit, profit et pertes	[illegible]	[illegible]
Montant payé sur décès	[illegible]	
Commissions, frais de cours, annonces, fournitures de bureau, frais de poste, loyer et salaires	[illegible]	[illegible]
Bénéfice net		[illegible]
PASSIF.		
Montant au crédit de porteurs de polices, classe A	[illegible]	
Montant au crédit de porteurs de police, classe B	[illegible]	
Effets à payer	[illegible]	
Montant de l'assessement non encore payé	[illegible]	[illegible]
ACTIF.		
En caisse	[illegible]	
Dû par des membres	[illegible]	
Décès payés (non échus)	[illegible]	
Actions du chemin de fer	[illegible]	
Actions de la Banque	[illegible]	
Actions de la Cie d'Assurance	[illegible]	
Mobilier du bureau	[illegible]	[illegible]

I. M. MARKS, Président.
L. A. FOURNIER, Trésorier.

N. O. GOLD PEN FACTORY, COIN St-Charles & Commercial Place
PORTE-PLUMES et CRAYONS [illegible].
[illegible] PLUMES. Les pointes les plus fines du monde. [illegible]

Pharmacie à la Baie St-Louis.
M. E. DELERY a l'honneur d'annoncer au public en général et particulièrement aux résidents d'été qu'il vient d'ouvrir à la Baie St-Louis, une PHARMACIE où l'on trouvera un assortiment complet de MEDICAMENTS DE PREMIER CHOIX, provenant d'une des meilleures maisons de la Nouvelle-Orléans.
On trouvera également à sa pharmacie dépôt du célèbre BAUME PECTORAL AUX NAVETS INDIENS DE LAPLACE, employé avec tant de succès dans toutes les affections des voies respiratoires; ainsi qu'un assortiment d'articles de parfumerie, brosses à dents, etc., etc.
Aussi—Cigares, cigarettes, tabac et pipes à fumer [illegible].
M. E. Delery tient également un assortiment complet de ARTICLES DE PÊCHE.
[illegible]

GRANDE FABRIQUE DE CANDI DE NORMAN & REISS,
121 et 123, rue Vieille-Levée, 121 et 123.
UNE DES PLUS IMPORTANTES FABRIQUES DU SUD.
RUE VIEILLE-LEVEE.
ILS Y FABRIQUENT CONSTAMMENT: [illegible]
Ils font ce qui se rattache au COMMERCE DE CONFISERIE. Toute espèce de GATEAUX. GATEAUX DE MARIAGE faits sur commande dans le plus court délai.
Ils importent toutes sortes d'Articles ETRANGERS, [illegible]. Qu'ils vendront au plus bas prix du marché.
NORMAN & REISS, Nos 121 & 123 rue de la Vieille-Levée.

RUE VIEILLE-LEVEE, FABRIQUE DE MACARONI, VERMICELLE, EXTRAIT DE CAFE, &c.

Sirops de Fruits
FRAISES, FRAMBOISES, MURE, GROSEILLE, LIMON, ORANGE, ANANA, ORGEAT, GINGEMBRE, NECTAR, CERISE, BANANE, VANILLE, ROSE, SALSEPAREILLE, NATUREL, MEAD, VINAIGRE.
A vendre par NORMAN & REISS, Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée.

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.
POUR LE 14 AOUT.—CLASSE No 19[illegible].

25	49	45	10	73	23	44	43	47	1[illegible]	35	26	38	51

Les tirages ci-dessus, [illegible].
HOWARD, SIMMONS & Co., Contractants.
[illegible]
H. PERALTA, [illegible], Commissaires.

CAZAUX & VERGNOLE
IMPORTATEURS.
VINS, LIQUEURS, &c.,
—ET—
FABRICANTS DE SIROPS.
[illegible] Vieille-Levée.

TARRANT'S SELTZER APERIENT

Prospérité rapide.—La question est résolue.—Tandis que les ingénieurs et les capitalistes s'unissent pour nous faire traverser l'espace, [illegible] la transition la plus rapide d'un état de faiblesse et d'abattement à la santé et à la vigueur s'obtient par l'emploi de la [illegible] connue sous le nom de Tarrant's Effervescent Seltzer Aperient.
Il est rafraîchissant, d'un goût délicieux et calme la soif. C'est un remède souverain dans les cas de dyspepsie, [illegible], de bile, de constipation, de faiblesse nerveuse, de migraine et de toutes les maladies qui proviennent des organes de la digestion et de sécrétion. On trouve le véritable article chez tous les pharmaciens.

G. W. DUNBAR & SON
FABRICANTS DES
SIROPS DE FRUITS
QUI ont obtenu la Médaille. [illegible]

Important pour les Cafés et Salons de Bière.
LE soussigné a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public en général qu'il délivre à domicile la meilleure CINCINNATI LAGER BEER [illegible].
ROBERT FASSNACHT, [illegible] rue Poydras.

Propriétés à vendre et à louer.

A Louer.
Une maison basse, à quatre appartements, deux cabinets, gaz et waterworks, située rue des Ursulines, entre Remparts et Marais, No 168. S'adresser sur les lieux. 11 août

A vendre.
UNE GROCERIE [illegible] bonne clientèle, située encoignure St-Bernard et Girod. Pour plus amples informations, s'adresser sur les lieux.

A Louer.
La belle maison, No [illegible] rue de l'Esplanade, [illegible]. S'adresser à AVENDANO FRERES, [illegible] rue Commune.

A Louer.
Le magnifique magasin No [illegible] rue Vieille-Levée. [illegible] prix modéré. S'adresser à BLANCHIN & GIRAUD, [illegible] Vieille Levée, Nouveau Dépôt.

A LOUER.
Une maison fraîchement réparée, convenable pour une grande famille, [illegible].

A Louer.
Le MAGASIN situé rue de la Vieille-Levée, No 1, près de la rue du Canal, en face du Bureau de Poste. On en donnera possession le 1er Nov. prochain. S'adresser au No 14 Commercial Alley.

A Louer.
La maison à étage No [illegible] rue du Quartier, entre Bourbon et Dauphine, [illegible]. 14 juil

A Vendre.
Une jolie maison de résidence meublée, [illegible] rivière Tchefuncte, entre Madisonville et Covington, [illegible] Mandeville. [illegible]

A Louer.
[illegible]